

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	16.06.2020	17h02		DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral-PDC		Lié à :(obligatoire) ad 19.149
Titre : Amendement à la loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP) (Parité des genres sur les listes électorales au Grand Conseil)		
Contenu :		
Article 46, alinéa 3 (nouveau)		
<p>³Pour l'élection générale du Grand Conseil, <u>tous les partis doivent chercher la parité femmes-hommes sur leur liste. Chaque liste, comprenant au moins 65 candidats</u>, sera composée d'au moins 30% de femmes en 2021, d'au moins 40% de femmes en 2025 ...</p>		
Motivation (facultatif) :		
<p>Une règle absolue de quota est une discrimination de fait pour les petits partis. Un parti n'arrivant pas à remplir une liste complète, s'il n'atteint pas la parité, devra refuser des personnes de genre non féminin qui voudraient s'engager, alors que les listes ne sont pas complètes, ce qui confine à l'absurde. La lutte contre un type de disparité ne doit pas se faire en accentuant d'autres. L'introduction de quotas ne doit pas mettre en péril la diversité du paysage politique de notre canton.</p>		

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Mireille Tissot-Daguette		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Aël Kistler	Blaise Fivaz	Mauro Moruzzi
Maxime Auchlin	Laurent Suter	Nathalie Schallenberger
Jennifer Hirter	Jan Homberger	Alain Marti